

Fiche de présentation N° 6

DORDOGNE (24)

Type de carrière : Carrière en versant – Roche massive

Type de réaménagement : Espace à vocation environnementale, reprise des fronts, plantations et recolonisations naturelles

1- Date de la visite :

Visite du 13 juin 2019 accompagné de l'exploitant.

2- Fiche technique :

En exploitation : Carrière de roche calcaire.

Superficie : 12 ha.

Volume autorisé : 200 000 tonnes/an.

Date de remise en état : Carrière encore en exploitation remise en état en 2026. Étude de paysage qui définit des principes de réaménagement différé, les travaux n'étant pas coordonnés à l'avancement.

Propriétaire actuel : Conseil départemental.

Ouverture au public : Site privé actuellement fermé au public, restera clos après remise en état.

3- Type de paysage :

Un ensemble paysager homogène remarquable par ses falaises, sa vallée agricole et la rivière qui s'écoule en décrivant de larges courbes et méandres.



Source Géoportail



La carrière se situe sur le versant d'une vallée encaissée se caractérisant par ses versants aux pentes raides majoritairement boisées et ses falaises calcaires, pouvant atteindre 100 m, partiellement recolonisées par la végétation.

Cette vallée touristique présente une identité patrimoniale liée à son passé historique. Nombreux villages en fond de vallée, et de temps à autre quelques hameaux sur les coteaux.

Source Géoportail

Le site de la carrière sur versant exploitée en banquette sur un dénivelé d'une centaine de mètres, se situe sur l'ensemble d'un coteau boisé jusqu'en partie sommitale de forêt départementale. Il constitue un cirque ouvert sur la rivière. La teinte ocre de la roche découverte, qui se détache de la dominante verte végétale, crée un contraste coloré visible de loin notamment depuis la commune située en face, la RD, le pont sur la rivière et le train.

Vues depuis l'extérieur : La carrière située sur le versant boisé en contre-haut du lit de la rivière et dans l'axe de la RD sur plus d'1 km constitue un point focal majeur par son effet de contraste et caractérise le paysage. La partie basse de l'exploitation dissimulée par une combinaison de topographie et de végétation n'est pas perçue, d'autant plus que la roche anciennement exploitée devient grise. Le front de taille sommital en cours d'exploitation, localisation de l'extension qui passe de 60 à 90 m, est actuellement très visible. Un ourlet végétal assure une transition entre la roche et le ciel.



Vue depuis la RD



Falaises caractéristiques de la vallée situées à proximité

(Photos : Françoise GAILLARD)

Vue depuis les riverains : La commune la plus proche ainsi que son château n'a pas de vis-à-vis avec la carrière. C'est depuis la commune située de l'autre côté de la rivière que la carrière est très visible. L'entrée de la carrière, récemment réaménagée sur le RD, a perdu l'écran végétal qui la dissimulait.



Vue frontale depuis la route d'accès



Co-visibilité des bureaux avec une habitation de caractère

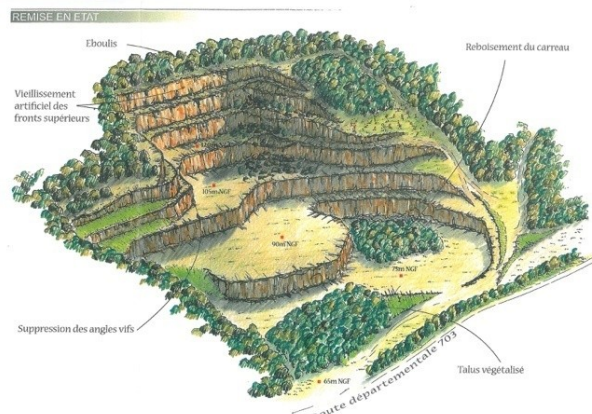
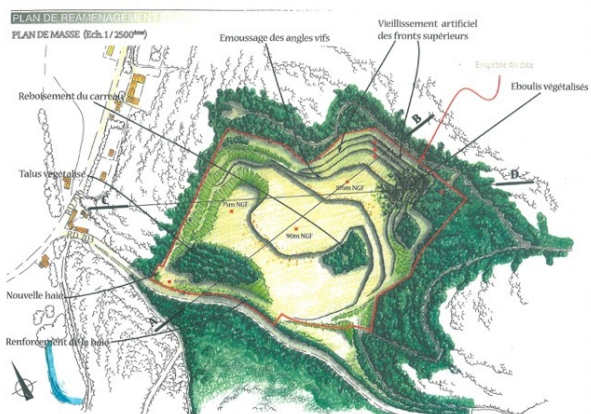
(Photo : Françoise GAILLARD)

4- Description de l'aménagement

- Carrière encore en exploitation avec un projet d'extension jusqu'au sommet du coteau.
- Remise en état finale à vocation principalement environnementale avec la création d'une zone naturelle car le contexte est propice à la recolonisation.

Réaménagement du site par nivellement du carreau, modelage aléatoire des fronts avec constitution d'éboulis et recolonisation végétale spontanée ou plantée avec proposition de teinter les fronts au canon pour accélérer la patine de la roche :

- Déjà réalisé : premiers modelages et éboulis ;
- Par la suite, seront mis en œuvre notamment les éléments suivants :
 - Plateforme pour une nouvelle configuration de l'installation ;
 - Reconstitution de pelouses sur remblais avec plantation d'arbres et d'arbustes sur le carreau ;
 - Modelage aléatoire des fronts avec alternance de talus en pente et de parois subverticales, des éboulis gommant les lignes géométriques ;
 - Ensemencement hydraulique d'une partie des banquettes avec plantations d'arbres ;
 - Création d'interfaces constituées de haies et d'îlots forestiers entre les milieux boisés et les parties ouvertes.



Croquis du projet de réaménagement final (Extrait de l'étude d'Impact)

5- Points forts

→ Globalement, ce « projet paysager » a plusieurs qualités :

- Absence de co-visibilité entre le site, l'église et le château du village le plus proche compte tenu de la différence altimétrique et de la présence d'une arête et d'écrans boisés ;
- L'unité de traitement et les matériaux finis stockés au sol sont peu visibles depuis la RD lorsque l'on se situe au-delà de la rivière ;
- En perception rapprochée, les terrains ne sont perceptibles que depuis les abords immédiats ;
- La clôture de type agricole se fond dans les masses végétales qui limitent le site.



*Les installations, masquées depuis la RD avant de franchir la rivière, sont toutefois visibles aux abords immédiats
(Photo : Françoise GAILLARD)*



Une clôture discrète très peu visible (Photo : Françoise GAILLARD)

6- Pistes d'amélioration

▪ Sur le plan de la méthode :

- Au-delà de l'étude paysagère préalable, étendre la mission du paysagiste-concepteur à des interventions de suivi et de maîtrise d'œuvre, afin de maîtriser, adapter avec savoir-faire et cohérence l'ensemble des actions paysagères définies par le « projet-cadre » initial dans le cadre de l'autorisation d'exploiter ;
- Développer des techniques de recolonisation naturelle, assurant des processus plus performants en termes de forme paysagère et de biodiversité ;
- Confirmer la possibilité de pré-patinage des roches par projection.

▪ **Perception lointaine :**

→ **Végétaliser les fronts de taille supérieurs dès que leur exploitation est terminée**

Les étages supérieurs du front de taille sont souvent ceux qui restent les plus visibles depuis l'extérieur. Il est donc important de commencer leur aménagement dès que leur situation est stabilisée du point de vue de l'exploitation.



Vue sur la carrière depuis la RD et vue de la RD depuis la carrière (Photos : Françoise GAILLARD)

→ **S'appuyer sur la recolonisation végétale et la patine de la roche**

L'effet de patine qui se met en place dans le temps favorise l'intégration du front de taille.



Les secteurs exploités en premier se végétalisent et se patinent (Photos : Françoise GAILLARD)



Utiliser les dépôts de stériles afin de cicatriser le modelé du coteau (Photos : Françoise GAILLARD)

→ **Prendre modèle sur la géographie locale**

La possibilité de fondre la carrière dans le paysage en se rapprochant de l'aspect des falaises calcaires est une piste réaliste qui permettrait de s'inscrire dans les motifs de paysage caractéristique de la vallée.



Co-visibilité des falaises calcaires (à gauche) et du front de taille de la carrière (à droite)

→ **Moduler le front de taille**

Travailler les banquettes pour casser leur géométrie horizontale et retrouver un profil plus naturel mettant en valeur le pendage des couches de roche.

→ **Utiliser les dépôts de stériles afin de cicatrifier le modelé du coteau**

Le modelé des stériles devra être étudié afin que ceux-ci s'intègrent au mieux dans la topographie locale. Les stériles seront autant que possible stockés de façon à reconstituer progressivement une continuité du relief du coteau : stockage adossé au relief existant, utilisation des stériles pour une remise en état phasée des secteurs déjà extraits.

→ **Veiller à conserver le sommet du front de taille végétalisé**

La découpe sur le ciel doit se faire par une masse végétale afin d'une part d'éviter un aspect artificiel et d'autre part permettre de s'apparenter aux falaises calcaires caractéristiques du paysage de la vallée.



Conserver une frange végétale au sommet du front de taille

- **Perceptions proches et sécurité des accès**

→ **Soigner l'entrée de la carrière** : L'image de marque de la carrière est liée à la qualité de son entrée et de ses abords.

Bien que l'aspect sécuritaire soit prioritaire, une autre alternative que celle de supprimer tout obstacle visuel tel que la végétation entre la carrière et la route doit être évité.

7- Préconisations proposées pour les remises en état de ce type de carrière

Végétaliser les fronts de taille supérieurs dès que leur exploitation est terminée : Les étages supérieurs du front de taille sont souvent ceux qui restent les plus visibles depuis l'extérieur. Il est donc important de commencer leur aménagement dès que leur situation est stabilisée du point de vue de l'exploitation.

Favoriser le plus tôt possible dans le phasage d'exploitation la « libération des fronts » pour permettre le démarrage du vieillissement naturel de la roche atténuant le contraste entre l'exploitation et les autres éléments de paysage.

Front de taille

Travailler les banquettes pour casser leur géométrie horizontale et retrouver un profil plus naturel mettant en valeur le pendage des couches de roche.

Adoucir les formes des dépôts de stériles afin de les insérer harmonieusement dans le paysage : Le modelé des stériles devra être étudié afin que ceux-ci s'intègrent au mieux dans la topographie locale. Les stériles seront autant que possible stockés de façon à éviter de constituer un relief indépendant qui dominerait le paysage : stockage adossé à un relief existant, utilisation pour une remise en état phasée des secteurs déjà extraits.

Lorsque le stockage sous forme d'un nouveau relief ne pourra être évité, celui-ci devra prendre au final la forme d'un mouvement de relief naturel en gommant toute la géométrie qui révélerait sa nature artificielle : atténuation des gradins, formes arrondies, variation dans les pentes, adoucissement des pentes à la base du dépôt, etc.

Soigner l'entrée de la carrière : Trop souvent l'entrée d'une carrière s'apparente à l'entrée dans un univers industriel taillé à l'échelle des poids-lourds. Si cette réalité d'un fonctionnement basé sur un trafic lourd ne peut être ignorée, il n'en reste pas moins vrai que le manque de soin apporté à l'aménagement de l'entrée est un signal parfois peu valorisant adressé aux riverains et aux visiteurs éventuels de la carrière. En effet, cet espace a valeur de vitrine et doit témoigner d'un espace d'activité ordonnancé, maîtrisé et respectueux des contraintes environnementales.

Bien que l'aspect sécuritaire soit prioritaire, une autre alternative que celle de supprimer tout obstacle visuel tel que la végétation entre la carrière et la route doit être recherché.

L'entrée est l'image de marque de l'exploitation et doit témoigner d'un espace d'activité ordonnancé, maîtrisé et respectueux des contraintes environnementales et s'appuyant notamment sur les principes suivants :

- Un aménagement bien conçu,
- Un bon entretien de l'espace,
- Une simplicité dans la signalétique utilisée

Soigner les limites des sites le long des voies : Il est important de présenter sur les limites du site des espaces de qualité. On évitera donc de positionner sur les bordures de l'emprise des espaces de stockage de matériaux qui donneraient une image peu flatteuse de l'entreprise. De même lorsque des plantations sont effectuées afin d'atténuer l'impact visuel de la carrière celles-ci devront être réalisées avec des essences locales permettant une meilleure insertion paysagère.

Privilégier des bardages de teinte sombre : Les couleurs claires des bardages rendent les installations très visibles. Il convient de privilégier des teintes sombres qui atténuent l'impact visuel de ces installations volumineuses.